

Sud Isère TéléAlarme LA LETTRE

N°5 NOVEMBRE 2009

édito

Notre association vient de franchir le cap des 4 500 abonnés. La Téléalarme est devenue au fil du temps un service remarquable d'assistance, d'entraide et de secours qui vous permet de vivre le plus longtemps possible à domicile en toute sécurité. Chaque jour nous avons la preuve que la Téléalarme constitue ce relais efficace dans le dispositif d'aide à domicile et joue son rôle de lien social permanent 24h/24.

À tout moment, notre Téléalarme est en mesure d'activer les solidarités de proximité pour votre bien-être. Notre atout majeur : une centrale d'écoute Téléalarme située chez les sapeurs-pompiers de l'Isère permettant de traiter les appels d'urgence par l'urgence sans intermédiaire et ainsi préserver des vies.

Soyez assurés que nous mettons au quotidien toute notre énergie pour vous proposer un service de Téléassistance performant, encore plus humain, toujours innovant et proche de vous.



Olivier Noblecourt,
Président
de l'association
Sud-Isère
Téléalarme

Chiffres clés

Au 1^{er} octobre 2009, 4 500 personnes bénéficiaient du service Téléalarme. Les abonnés se répartissent sur 240 communes de l'arrondissement administratif de Grenoble. L'abonné le plus jeune a 27 ans, le plus âgé a 106 ans et nous comptons 31 centenaires. La moyenne d'âge est de 83 ans. Par ailleurs, 79 % des abonnés sont des femmes, 21 % sont des hommes et sur l'ensemble 7 % sont des couples. On observe que 62 % des abonnés résident en zone urbaine contre 38 % en zone rurale. Enfin, 44 % des abonnés sont dans un habitat individuel contre 56 % en habitat collectif.

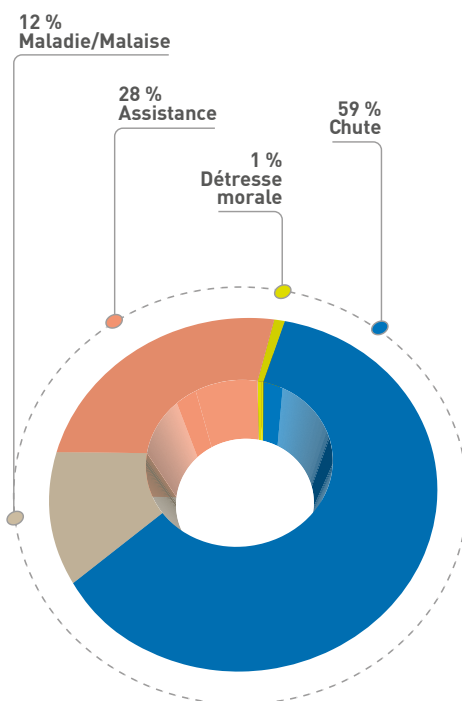
Initiatives

Sud Isère Téléalarme est agréé par la Préfecture de l'Isère.

Cet agrément simple délivré en avril 2008 nous autorise à vous faire bénéficier de 50 % de réduction d'impôt sur la redevance Téléalarme. Cette disposition concernera dans sa deuxième année d'application, la déclaration fiscale 2010 pour vos revenus de 2009. Votre organisme gestionnaire vous adressera une attestation début 2010.

Bilan des appels

Le centre de secours des sapeurs-pompiers a reçu et traité 2 068 appels en 2008 nécessitant l'intervention des services de secours avec ou sans le voisinage. 59 % des appels concernent des chutes et dans 6 % des cas, l'appel nécessite l'hospitalisation de la personne. Globalement, les appels se répartissent de la manière suivante :



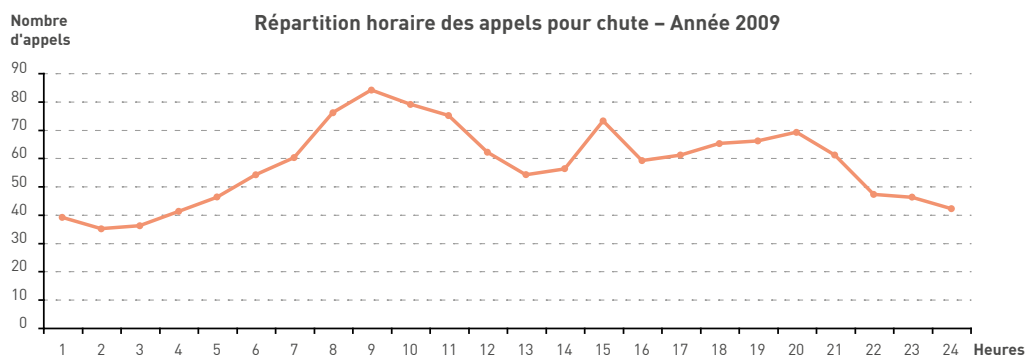
Études

Les chutes, un problème de santé publique

Les chutes survenant au domicile des personnes âgées représentent un problème de santé publique en raison de leur fréquence et de leur gravité. Chaque année en France, deux millions de personnes de plus de 65 ans sont victimes d'une chute, soit une sur trois. La moitié des chutes ont lieu à la maison et sont la cause de plus de 40 000 fractures et plus de 9 000 décès.

Face à cette constatation, la Téléalarme permet par son intervention rapide de préserver l'autonomie des personnes en évitant les complications de ces accidents domestiques.

Sur notre réseau, on observe qu'il y a autant d'appels d'urgence de jour que de nuit. Le pic de fréquence des chutes se situe entre 7 heures et 10 heures du matin.



Informations

Des intervenants qui s'engagent

Dans le cadre de leur mission élargie à la Téléalarme, les sapeurs-pompiers n'ont pas l'obligation d'intervenir systématiquement au domicile de l'abonné (sauf urgences médicales ou détresses vitales avérées).

Par conséquent, les intervenants notifiés dans un dossier de Téléalarme s'engagent à apporter ponctuellement une assistance à l'abonné sur demande des sapeurs-pompiers. **L'objectif est de mettre en œuvre des moyens appropriés en fonction de la nature de l'appel et de son degré d'urgence.**

Opérateurs téléphoniques / internet

De nombreux opérateurs téléphoniques proposent une large gamme de services : Internet haut débit, téléphone IP, etc. Actuellement, la transmission des appels Téléalarme par ligne téléphonique de type ADSL manque de fiabilité.

Aussi, si vous envisagez de changer d'opérateur téléphonique ou de bénéficier d'une connexion internet, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements. **Une solution technique vous sera proposée au cours du 1^{er} trimestre 2010.**

Innovation

Un boîtier de clé efficace

Ce dispositif placé à l'extérieur du logement au niveau de la porte d'entrée permet aux intervenants ou sapeurs-pompiers d'accéder rapidement à la clé de l'habitation. Il évite ainsi des dégâts provoqués par des portes fracturées ou des carreaux cassés. Cette consigne de clés ne se substitue pas aux intervenants. Le matériel est proposé en vente sur simple demande.

Renseignements au 04 76 29 48 12.



Brèves

L'émetteur portable toujours sur soi

La Téléalarme est un service d'assistance, de secours et d'entraide efficace à condition de ne pas oublier de porter sur soi le bracelet ou le pendentif.

Mise à jour de votre dossier

Pour votre sécurité, veillez à nous transmettre les coordonnées à jour des membres de votre réseau de voisinage inscrits dans le dossier : en cas de changement d'adresse, de numéro de téléphone et de portable.

Attestation

Vous pouvez obtenir des aides pour le financement de votre Téléalarme. Ces aides sont versées directement à l'abonné. Les organismes financeurs demandent régulièrement des justificatifs de paiement. Pour les obtenir, il suffit d'en faire la demande à votre organisme gestionnaire qui vous fournira une attestation de paiement.

Votre guide pratique Téléalarme

Pour toutes questions relatives au fonctionnement de votre Téléalarme, veuillez consulter le guide pratique Téléalarme mis à votre disposition lors de l'installation et par ailleurs joint à cette lettre.



Sud Isère Téléalarme

Votre service de Téléassistance 24h/24

30 chemin de la Poterne
BP 2606 - 38036 Grenoble Cedex 02
Tél. 04 76 29 48 12 - Fax 04 76 22 87 76
www.teleassistance-sudisere.fr